

MAGAZINE L'ÉCHO DU SUD TERRITOIRE

NUMÉRO 9 / DÉCEMBRE 2021
WWW.CC-SUD-TERRITOIRE.FR



DOSSIER La CCST agit pour la réhabilitation des friches

COMMERCE

Mise en ligne d'une
plateforme solidaire

LES MÉTIERS DE LA CCST

Le quotidien des agents de la
Police Municipale Intercommunale

URBANISME

Dématérialisation des
autorisations d'urbanisme

JEU-CONCOURS

Jouez pour gagner
15 repas au restaurant

ET SI LE PÈRE NOËL ÉTAIT EN AVANCE ?



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE A COMMANDÉ
UN BEAU CADEAU POUR LES HABITANTS, COMMERÇANTS ET ARTISANS...

DÉCOUVREZ BIENTÔT VOTRE NOUVELLE PLATEFORME SOLIDAIRE **LOCOCO** !

wcoz'up



VOUS ÊTES **COMMERÇANT** OU **ARTISAN** ?

- ✓ DONNEZ DE LA VISIBILITÉ À VOTRE ENTREPRISE
- ✓ ATTIREZ LES CONSOMMATEURS DANS VOTRE POINT DE VENTE
- ✓ FIDÉLISEZ VOTRE CLIENTÈLE... **ET TOUT CELA GRATUITEMENT !**

VOUS ÊTES **CONSOMMATEUR** ?

- ✓ SOUTENEZ VOS COMMERÇANTS LOCAUX
- ✓ BÉNÉFICIEZ DE REMISES EXCEPTIONNELLES
- ✓ DEVEZ CONSOMM'ACTEUR DE VOS CENTRES-VILLES



LO OCO

#CONSOMMATEURSDUSUDTERRITOIRE



Entre autres politiques et actions volontaristes qu'elle mène depuis une vingtaine d'années, la Communauté de communes du Sud Territoire s'est fait une spécialité de la requalification des espaces dégradés, notamment via l'outil qu'elle a créé en 2013 : la SEM (Société d'Économie Mixte) Sud Développement. Sans l'intervention de l'intercommunalité, nombre de zones inadaptées aux usages actuels, parfois toujours en activité, seraient durablement devenues des friches avec comme conséquences : déclin économique, perte d'emplois, baisse d'attractivité, image négative... Le Centre commercial de l'Allaine, inauguré fin septembre, que vous retrouvez en couverture du présent numéro, est un bel exemple de cette compétence caractéristique de la Communauté de communes qu'elle a développée au fil du temps et qui a permis de transformer certains handicaps en opportunités. Outre le Centre commercial de l'Allaine, le dossier central s'attarde ainsi notamment sur la mue de plusieurs sites industriels majeurs tels que le site des Forges à Grandvillars ou le site LISI à Delle, mais aussi sur la requalification du site des Fonteneilles à Beaucourt.

Des projets menés avec détermination, pour certains bien avant que des moyens conséquents n'y soient dédiés et que des programmes nationaux ou européens ne s'y intéressent. Des projets dont les bénéfices sont indéniables en termes de développement économique et d'emploi, de préservation de l'environnement et plus globalement de transition écologique, de lien social et de services à la population.

S'attaquer à l'existant, le maintenir autant que possible et lui donner, si besoin, une nouvelle vie a toujours relevé pour l'intercommunalité d'un pragmatisme évident. Même si, vous le verrez, cette démarche n'est pas la plus aisée, dans un monde majoritairement guidé par des approches purement comptable et de court terme. C'est bien le souci permanent de l'intérêt général, du territoire et de ses habitants qui doit, en toutes circonstances et n'en déplaise aux extrémistes de l'orthodoxie financière, motiver l'action publique et justifier les choix.

“ **Agissez toujours comme s'il était impossible d'échouer!** ”

Si on considère la concurrence féroce qui existe entre les territoires pour attirer activités et populations, bataille le plus souvent remportée par les métropoles qui polarisent à l'échelle nationale moyens et habitants, les élus et les collectivités ne peuvent pas se limiter à une gestion quotidienne, prudente, « petits bras ». Nous n'avons pas d'autre choix que d'y aller, de mouiller le maillot et de prendre des risques. Sinon, qui d'autre le fera ? Et si par hasard nous devons nous tromper, je préfère que nous soyons blâmés d'avoir échoué plutôt que de n'avoir rien tenté.

Nous mesurons d'ores et déjà les retombées positives de notre action et croyez-bien que nous allons continuer sur notre lancée en suivant la maxime du grand Winston CHURCHILL : « *Agissez toujours comme s'il était impossible d'échouer* » !

Christian RAYOT
Président de la Communauté
de communes du Sud Territoire



03 ÉDITO

05 QUOI DE NEUF DANS LE SUD ?

- 05 Centre aquatique intercommunal
- 08 Eau / Assainissement
- 09 OPAH / Mobilité
- 10 Commerce / Partenariat
- 12 Dossier : La CCST agit pour la réhabilitation des friches
- 16 Urbanisme / École de musique intercommunale
- 18 Ordures Ménagères

06 LE SUD EN IMAGES

11 LES MÉTIERS DE LA CCST

19 DANS LES COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

20 COMMERCES

23 AGENDA

24 JEU-CONCOURS

NUMÉROS UTILES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

Services Développement économique, Tourisme, Développement territorial et Pôle Ressources
Siège administratif
8, Place Raymond Forni - BP 106
90101 DELLE CEDEX
03 84 56 26 07

Du lundi au jeudi
8h30 - 12h00 | 14h00 - 17h00
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 14h00 - 16h30

SERVICES TECHNIQUES

6, rue Juvénal Viellard
Site des Forges - BP 107
90600 GRANDVILLARS
03 84 23 50 81

Eau, Assainissement et Ordures Ménagères

Du lundi au jeudi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30

Urbanisme

Du lundi au mercredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h00
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30
Fermé le jeudi

Aires d'accueil des gens du voyage

Du lundi au jeudi
9h00 - 12h00 | 13h30 - 17h00
Le vendredi
9h00 - 12h00 | 13h30 - 16h00

DÉCHETTERIE DE FÊCHE-L'ÉGLISE

Rue des Greppes
90100 FÊCHE-L'ÉGLISE
03 84 36 32 86
Du lundi au vendredi
9h00 - 11h45 | 13h30 - 17h15
Le samedi : 9h00 - 16h45

DÉCHETTERIE DE FLORIMONT

Lieu dit « sous les Fourches »
90100 FLORIMONT
Du mardi au vendredi
9h00 - 11h45 | 13h30 - 17h15
Le samedi : 9h00 - 16h45

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Accueil / Secrétariat Beaucourt

Foyer Georges Brassens
Place Salengro
90500 BEAUCOURT
06 70 92 03 03
Le lundi, mardi et jeudi
13h30 - 17h30
Le mercredi
9h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30

Accueil / Secrétariat Grandvillars

6, rue Juvénal Viellard
Site des Forges - BP 107
90600 GRANDVILLARS
03 84 23 50 81
Le lundi 10h00 - 12h00
Le mardi et le vendredi
10h00-12h00 | 13h00-15h00
Le mercredi
10h00 - 12h00 | 13h00 - 17h00
Le jeudi 13h00 - 17h00

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Faubourg de Belfort
90100 DELLE
03 84 36 64 00
Horaires hors vacances scolaires
Lundi 11h30 - 14h Mardi 11h30 - 14h
et 16h30 - 20h30 Mercredi 14h - 19h
Jeudi fermé Vendredi 11h30 - 14h et
16h30 - 20h30 Samedi 14h - 17h30
Dimanche 9h - 13h

POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

10, rue de la Maison Blanche
90500 BEAUCOURT
03 84 46 86 94

Permanence de la Police

Du lundi au vendredi
9h00 - 12h00 | 13h30 - 16h00
En dehors des ces horaires,
contactez le 03 84 46 86 94



10



11



12



18



24

« Soucieuse d'améliorer la diffusion et la distribution de son magazine, la CCST vous invite à nous transmettre les coordonnées postales si vous connaissez une personne, un voisin, un habitant du Sud Territoire qui ne serait pas destinataire de l'Écho du Sud »
Contact : christine.de.lattin@cc-sud-territoire.fr »

« Les informations disponibles dans le présent numéro sont celles connues et valables au moment de leur rédaction. Des changements, indépendants de notre volonté, peuvent entraîner des modifications. Nous vous remercions pour votre compréhension »

RÉPONSES AUX JEU-CONCOURS PRÉCÉDENTS

Écho du Sud numéro 7
1.C 2.B 3.A 4.B 5.A

Écho du Sud numéro 8
1.A 2.B 3.B 4.C 5.B

VERSION NUMÉRIQUE

L'Écho du Sud en ligne :
www.cc-sud-territoire.fr

Centre aquatique intercommunal : le « savoir nager », une priorité

A peine un an après la prise de compétence intercommunale, les élus de la Communauté de communes ont décidé de favoriser la venue au Centre aquatique des scolaires des écoles maternelles et primaires du Sud Territoire en votant la gratuité pour l'ensemble de ces établissements.

Une mesure mise en place dès cette rentrée 2021-2022, qui permet l'accès à un apprentissage de la natation au plus grand nombre et facilite le développement du « savoir nager » chez les enfants, objectif inscrit dans les programmes d'éducation sportive dès l'école maternelle.

Cette formation, réalisée dans le cadre scolaire, permet aux enfants d'acquérir une certaine autonomie dans les divers milieux aquatiques, en assurant leur propre sécurité dans l'eau.

Pour répondre à l'engouement suscité par cette mesure, le Centre aquatique a ouvert une dizaine de nouveaux créneaux dédiés aux scolaires, notamment le lundi après-midi, désormais fermé au public.

En parallèle de cette action, le Centre aquatique organise des stages de natation pour les enfants de 5 à 10 ans (débutant et perfectionnement) chaque première semaine des vacances de la Toussaint, de Février et de Pâques. Sur deux créneaux horaires, 9h30 et 10h30, des groupes de 12 enfants maximum découvrent ou approfondissent leur « savoir nager ».

Retrouvez toutes les informations du Centre aquatique sur le site internet de la CCST, rubrique Vivre ici / Centre aquatique intercommunal.

Contact

Tél. 03 84 36 64 00
Mail. centreaquatique@cc-sud-territoire.com
Site internet. www.cc-sud-territoire.fr, Rubrique « Vivre ici »



Horaires

| | PÉRIODE SCOLAIRE JUSQU'AU 31/12/2021 | PÉRIODE SCOLAIRE À PARTIR DU 01/01/2022 | FERMETURE TECHNIQUE DU 20 AU 26/12/2021 INCLUS | PETITES VACANCES SCOLAIRES À PARTIR DU 27/12/2022* |
|----------|--------------------------------------|---|--|--|
| Lundi | Réservé aux scolaires | 11h30 à 14h00 | Fermeture technique | 14h à 19h |
| Mardi | 16h30 à 20h30 | 11h30 à 14h00 et 16h30 à 20h30 | Fermeture technique | 14h à 19h |
| Mercredi | 14h à 19h | | Fermeture technique | 14h à 19h |
| Jeudi | Réservé aux scolaires | | Fermeture technique | 14h à 19h |
| Vendredi | 11h30 à 14h et 16h30 à 20h30 | | Fermeture technique | 14h à 19h |
| Samedi | 14h à 17h30 | | Fermeture technique | 14h à 17h30 |
| Dimanche | 9h à 13h | | Fermeture technique | 9h à 13h |

*Le centre aquatique sera fermé les 31 décembre 2021, 1^{er} et 2 janvier 2022
Fermeture de la caisse 30 min avant l'évacuation des bassins
Evacuation des bassins 30 min avant la fermeture de l'établissement



Tarifs

| | ADULTES | | ENFANTS (6 à 16 ans) | |
|------------|----------|---------|----------------------|----------|
| | Normal | Réduit* | Normal | Réduit** |
| 1 entrée | 3,90 € | 3,10 € | 2,90 € | / |
| 10 entrées | 35,10 € | 27,90 € | 26,10 € | 21,00 € |
| 20 entrées | 70,20 € | 55,80 € | 52,20 € | 41,80 € |
| 30 entrées | 105,30 € | 83,70 € | 78,30 € | 63,00 € |

* Tarif réduit adulte : pour personnes porteuses de handicap, étudiants et chômeurs (sur présentation de justificatif)
** Tarif réduit enfant : quotient familial inférieur à 600 € (sur justificatif)



NOUVEAU DÈS LE 1^{er} JANVIER 2022

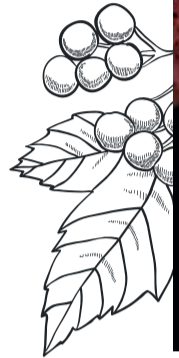
A partir du 1^{er} janvier 2022, le Centre aquatique ouvre 2 créneaux supplémentaires au grand public :

Lundi et mardi de 11h30 à 14h

Une réflexion sur des tarifs adaptés à ces créneaux est en cours



30 septembre 2021
Visite de plusieurs cellules
du Centre commercial de l'Allaine à Delle

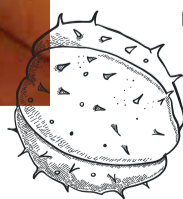


30 septembre 2021
Inauguration du Centre commercial
de l'Allaine à Delle en présence des
représentants des cofinanceurs :
l'État, la Région Bourgogne
Franche-Comté et la ville de Delle

C'était dans le Sud



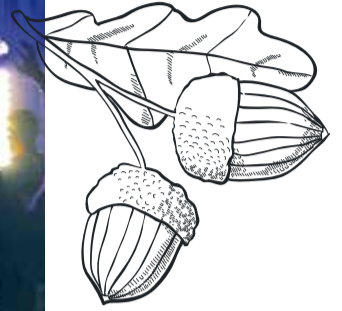
30 juillet 2021
Signature par M. Jean-Marie GIRIER, Préfet du Territoire de Belfort
et Mme Sandrine LARCHER, 1^{ère} Vice-Présidente de la CCST, du
protocole d'engagement préalable à la signature d'un CRTE
(Contrat de Relance et de Transition Écologique)



18 août 2021
Pêche électrique réalisée par la Fédération de pêche
du Territoire de Belfort dans le cadre des travaux de
restauration de l'Allaine dans la traversée de Delle

27 / 28 août & 03 / 04 septembre 2021

10^{ème} édition du festival Musiques Plein Sud qui s'est exceptionnellement tenu sur 4 jours en un lieu unique au Camping de Joncherey



Travaux de réhabilitation (démolition / reconstruction) des locaux sociaux de la déchetterie de Fêche-l'Eglise



Retour des affiches « cinéma » promotionnelles du Sud Territoire



10 septembre 2021
Portes ouvertes de l'École de musique intercommunale à Delle, Beaucourt et Grandvillars

La CCST expérimente une nouvelle méthode pour améliorer la qualité de l'eau

En répondant à l'appel à projets en faveur de la qualité de l'eau (action 54) dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE), la CCST va expérimenter, aux côtés de quelques autres collectivités pionnières, une nouvelle méthode visant l'amélioration de la qualité de l'eau à l'échelle du bassin de vie.



A l'origine, constat a été fait de la dégradation de la qualité de l'eau du captage de Saint-Dizier-L'Évêque, aujourd'hui non utilisé, faisant du Sud Territoire un espace à enjeux classé prioritaire dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux. En cause : des pollutions agricoles diffuses que connaissent beaucoup de territoires, notamment en Bourgogne Franche-Comté, où l'agriculture est très présente.

En sus des actions entreprises notamment par l'intercommunalité pour pallier cette situation et des évolutions globales des pratiques agricoles, la CCST va expérimenter tout prochainement une approche inédite. Celle-ci permettra d'impliquer l'ensemble des parties prenantes et d'aboutir, idéalement, à un projet de territoire partagé ayant comme fil conducteur la protection de l'eau potable.

Et le défi est de taille : il s'agit de définir et de mettre en œuvre des mesures efficaces et ayant un impact pérenne sur la qualité de la ressource en eau.

Une démarche qui va nécessiter beaucoup de temps tant les intervenants sont nombreux - Etat, exploitants et coopératives agricoles, associations et tout acteur pouvant apporter son expertise -, les sujets à aborder complexes, avec un besoin de se connaître, de se comprendre et d'avancer ensemble. Pour la mener à bien, la Communauté de communes, accompagnée par l'État, va prochainement recruter une personne dédiée.

Cette démarche est regardée de près par les instances nationales et pourra être étendue à d'autres territoires. A suivre...

Assainissement : les chantiers avancent !



En matière d'assainissement, plusieurs grands chantiers sont actuellement en cours :

- Le chantier de réhabilitation de la station d'épuration de Beaucourt se poursuivra jusqu'à mi-2022 pour un coût total de plus de 2,7 M€ avec la participation attendue de l'État et de l'Agence de l'Eau.
- Les travaux de la 2^{ème} tranche de mise en séparatif des réseaux d'assainissement à Courtelevant (voir photo ci-contre) devraient s'achever avant la fin de l'année 2021 pour un coût d'environ 450 000 €, avec la participation attendue de l'État et de l'Agence de l'Eau.
- Les travaux de création de réseaux d'assainissement à Froidefontaine, couplés à la création de la nouvelle station d'épuration, ont débuté le 13 septembre dernier. Ils seront bientôt complétés par des travaux de renouvellement et de création de conduites d'alimentation en eau potable. L'ensemble de l'opération, d'un coût total de 2,5 M€, soutenue notamment par l'Agence de l'Eau, devrait s'étaler jusqu'à la fin de l'été 2022.



Majoration des aides locales de l'OPAH pour la rénovation énergétique : renseignez-vous !

Depuis juin 2019, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du Sud Territoire accompagne les propriétaires occupants et bailleurs éligibles dans la rénovation de leur logement.

Compte-tenu à la fois de la forte demande en matière de rénovation énergétique et des crédits intercommunaux encore disponibles, les élus ont décidé de revaloriser les primes allouées pour lutter contre la précarité énergétique pour la dernière année de fonctionnement de l'OPAH.

A la mi-2021, après deux années de fonctionnement, l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) du Sud Territoire avait permis de traiter 70 dossiers (représentant 76 logements réhabilités), dont une large majorité de demandes en matière de rénovation énergétique. Un bilan honorable si l'on considère l'impact négatif de la crise sanitaire et l'irruption début 2020 du dispositif national « MaPrimRénov' », non cumulable avec l'OPAH, et qui est entré directement en compétition avec l'axe 1 de l'OPAH dédié à la lutte contre la précarité énergétique.

Dans ce contexte et compte tenu de l'enveloppe financière intercommunale encore disponible pour la dernière année de fonctionnement de l'OPAH, les élus ont décidé d'adapter cet axe et notamment de revaloriser les primes allouées. Ainsi, **sous réserve de répondre aux critères d'éligibilité, toute rénovation entraînant un gain énergétique supérieur à 35 % peut bénéficier d'un abondement à hauteur de 3 000 € (au lieu de 500 € ou 1 000 € précédemment). Pour les dossiers estampillés « Effilogis » (dispositif régional entraînant un gain supérieur à 40 %), une prime de 4 000 € a été validée.**

Quel que soit votre projet, n'hésitez pas à prendre contact avec l'opérateur URBAM Conseil, missionné par la CCST : celui-ci offre un conseil gratuit, neutre et sans engagement et peut vous accompagner dans le montage de votre dossier et dans la recherche de financements.



Contact

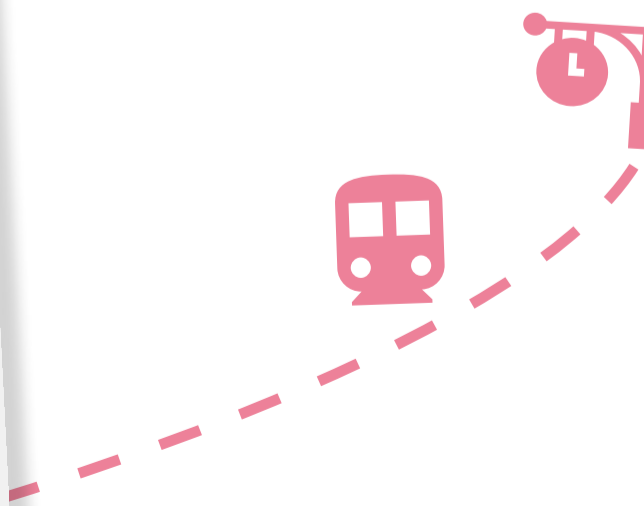
Catherine SIMON – URBAM Conseil
06 70 16 15 04 - territoiredebelfort@urbam.fr
8, place Raymond Forni - 90100 Delle
Jours et horaires des permanences au siège de la CCST
les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de 10h30 à 12h30 sans rendez-vous ;
les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi sur rendez-vous.

Acheter ses billets de train directement en gare de Delle, c'est possible !



Le café solidaire de la gare de Delle, tenu par le chantier d'insertion Chacasol, dont la CCST est partenaire, propose à la vente une gamme de produits complets permettant de voyager en train :

- Les billets et abonnements régionaux Bourgogne Franche-Comté,
- Les billets et abonnements nationaux (TGV et Intercités),
- Les billets et abonnements transfrontaliers avec le Canton du Jura et jusqu'à Biel/Bienne.



Mise en ligne d'une plateforme solidaire : un soutien concret au commerce et à l'artisanat local

A l'occasion des fêtes de fin d'année sera lancée la plateforme solidaire en ligne du Sud Territoire, baptisée LOCOCO pour Local - COMmerçants et CONSommateurs. Les habitants du Sud Territoire pourront y acquérir des chèques cadeaux bonifiés par la CCST (en nombre limité !) à dépenser dans les commerces et chez les artisans locaux. Une opération amenée à se renouveler...

LOCOCO

#CONSOMMATEURSDUSUDTERRITOIRE

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, la Communauté de communes a toujours accordé une importance particulière au commerce et à l'artisanat. Avec la plateforme LOCOCO, elle met en place un nouvel outil qui bénéficiera au commerce et à l'artisanat local, durement touchés par la crise sanitaire, qui participent non seulement à la vitalité économique du territoire mais aussi au lien social et au cadre de vie.

Cet outil, qui profite également du soutien de la Région Bourgogne Franche-Comté dans le cadre du Fonds Régional des Territoires, sera animé par les associations locales de commerçants / artisans.

De manière pratique, les utilisateurs, d'où qu'ils viennent, pourront acheter des bons d'achat de 20, 40, 50 ou 80 € ayant comme valeur marchande dans le commerce du Sud Territoire choisi 25, 50, 75 ou 100 €. La bonification prévue par la CCST sera en effet de 20 %. Mais attention, le nombre de chèques mis en vente sera limité.

Pour les commerçants / artisans du Sud Territoire partenaires de la plateforme, comme pour les clients, l'inscription est totalement gratuite et extrêmement simple.

Vous êtes commerçant ou artisan du Sud Territoire et vous souhaitez vous inscrire sur la plateforme : n'hésitez pas à vous rapprocher de votre association de commerçants / artisans, des services de la Communauté de communes ou de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Territoire de Belfort.

Pour les clients, rendez-vous mi-décembre pour le lancement officiel de la plateforme.

Soyez nombreux à prendre le LOCOCO en marche et à participer à la dynamisation du Sud Territoire !



La CCST et la CCI soutiennent l'économie de proximité

Afin d'optimiser et de soutenir l'économie de proximité au plus près des territoires, la CCST et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Territoire de Belfort (CCI 90) ont décidé de nouer un partenariat pour les quatre prochaines années. Une convention 2022-2025 a été signée le 08 novembre dernier.

La convention de partenariat CCST-CCI 90 comprend plusieurs types d'actions ciblées au bénéfice du Sud Territoire, telles que la promotion des offres immobilières locales, le soutien aux créateurs et repreneurs d'entreprises, l'accompagnement à la transmission d'entreprises, l'analyse du territoire et la formulation de propositions (identification des locaux vacants, des activités à potentiel et / ou manquantes...)...

En contrepartie de ces actions de soutien réalisées par la CCI 90, la CCST lui apporte une participation financière annuelle de 10 000 € pendant la durée de la convention, soit jusqu'au 31 décembre 2025.



Le quotidien des agents de la Police Municipale Intercommunale

Créé le 1^{er} janvier 2011, le service mutualisé de Police Municipale Intercommunale de la CCST, auquel adhèrent 21 des 27 communes du Sud Territoire, compte actuellement 10 agents. Une équipe chapeautée par Lionel DUJANCOURT, dont le quotidien et les missions sont marqués par le contact avec la population et qui s'adapte en permanence aux évolutions de la société.



SILLONNER LE TERRITOIRE, ÊTRE DISPONIBLE, DE JOUR COMME DE NUIT POUR PROTÉGER LES BIENS ET LES HABITANTS

ÊTRE AGENT DE
**POLICE MUNICIPALE
INTERCOMMUNALE,**
c'est



ÉCHANGER ET DIALOGUER AVEC LA POPULATION, LES COMMERÇANTS...



PAROLES D'AGENT

"Pour moi, être agent de police s'illustre par un solide travail sur le terrain qui mêle prévention et médiation. Ce que j'apprécie dans ce métier est que les missions sont extrêmement variées. Nous pouvons à la fois effectuer des travaux administratifs, épauler les communes en effectuant par exemple des constats d'infraction au droit à l'urbanisme (réalisés par un agent commissionné par les maires) ou être appelés en urgence pour sécuriser un périmètre. Je pense que c'est un travail qui demande diplomatie, patience et écoute tout en sachant être ferme et faire preuve d'autorité quand il est nécessaire. C'est un vrai travail d'équipe où la cohésion de groupe est primordiale."

Carole, Agent de Police à la CCST



LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE (CONTRÔLES DE VITESSE...)



S'ENTRAÎNER ET SE FORMER RÉGULIÈREMENT AUX NOUVELLES TECHNIQUES, MÉTHODES ET ÉQUIPEMENTS



VEILLER À LA TRANQUILLITÉ ET À LA SALUBRITÉ PUBLIQUE. PAR EXEMPLE LORS DE MANIFESTATIONS (CONTRÔLE DU PASS SANITAIRE)



S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ. ICI : DISTRIBUTION DE MASQUES DANS LES ÉCOLES



SENSIBILISER LA POPULATION, NOTAMMENT SUR LES DANGERS DE LA ROUTE, EN PARTENARIAT AVEC LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

Contact

Service Police Municipale Intercommunale
10 rue de la Maison Blanche - 90500 Beaucourt
Mail : policeintercommunale@cc-sud-territoire.fr
Tél : 03 84 46 86 94

DOSSIER



**LA CCST
AGIT POUR**

LA RÉHABILITATION DES FRICHES

Dès sa création, la Communauté de communes a fait de la réhabilitation des espaces dégradés une priorité, devenue depuis une sorte de spécialité locale.

Compétente notamment en matière de développement économique, l'intercommunalité mène en effet depuis plusieurs années – bien avant que cela devienne une priorité nationale – une politique privilégiant la restructuration complète des sites, en particulier industriels, abandonnés ou obsolètes, à la consommation de foncier vierge.

Pour ce faire, elle s'est dotée des outils nécessaires, en particulier la SEM Sud Développement créée en 2012 et elle a su, avec les industriels locaux, forger une alliance nouvelle entre le territoire et les entreprises. Un parti-pris et une méthode qui ont fait leurs preuves avec des réussites qui parlent d'elles-mêmes. Et qui en appellent d'autres.

Des espaces dégradés essentiellement d'origine industrielle

Le Sud Territoire, comme l'ensemble du nord-est comtois, est une terre où l'industrie s'est implantée très tôt et a connu un développement particulièrement important autour des trois actuels bourgs-centres : Grandvillars avec les forges créées en 1673 ; Beaucourt avec l'aventure Japy née à la fin du 18^{ème} siècle et Delle depuis le début du 20^{ème} siècle.

Une prestigieuse histoire industrielle qui a généré des effectifs importants (Delle a notamment compté dans les années 1970, 5 000 emplois industriels) lesquels ont été très fortement impactés par la désindustrialisation à l'œuvre depuis 40 ans.

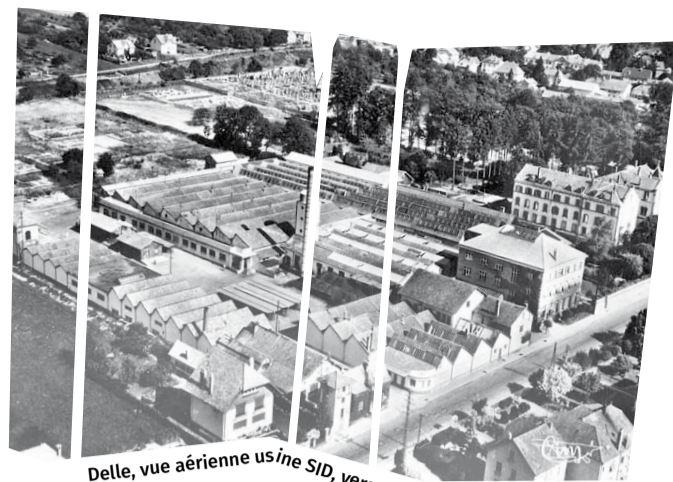
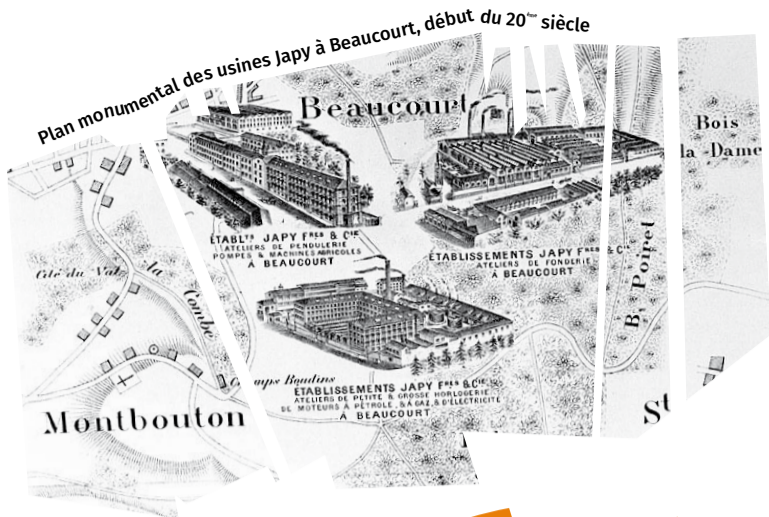
En parallèle, cette longue épopée industrielle a engendré, de façon générale, des bâtis et des sites d'implantation anciens ne répondant pas aux besoins d'une industrie moderne. Des sites dégradés, en partie abandonnés, utilisés parfois de manière précaire, le plus souvent à des fins de stockage... en bref, des sites dans un état de délabrement et parfois d'abandon induisant une image négative qui ne favorise guère l'attractivité du territoire.

A ces sites industriels étaient également souvent associées des zones d'habitat pour les salariés dans le cadre d'une démarche sociale et paternaliste dont l'usage a pu évoluer et dont l'état s'est au cours du temps dégradé.

Dès le départ, la stratégie de la Communauté de communes s'est ainsi fondée sur une priorité qui est apparue comme une évidence : stabiliser et conforter l'existant, afin notamment d'enrayer les pertes d'emplois et impulser une dynamique positive. Une stratégie qui passe inévitablement par la réhabilitation des espaces dégradés.



Grandvillars, atelier de boulonnerie, milieu du 20^{ème} siècle



Delle, vue aérienne usine SID, vers 1952

LES OPÉRATIONS RÉALISÉES ET EN COURS

Directement ou à travers ses outils, la CCST a réalisé un nombre d'opérations de réhabilitation significatif, qui ont permis de reconquérir des centaines de milliers de m² de terrains voués à l'abandon sans son intervention.

Restructuration de la friche industrielle Amstutz à Delle

Il s'agit de la première opération portée par la CCST, avant la création de la SEM Sud Développement.

Occupé dès les années 1900 par des activités de petit emboutissage, ce site ne répondait plus aux besoins de l'entreprise qui a préféré se délocaliser.

La CCST a racheté le site, déconstruit les bâtiments existants et assuré la dépollution. Il a ensuite été revendu à la société LISI Automotive qui y a construit son centre de logistique et de réparation.

Une économie de surfaces de 34 000 m². L'opération a coûté 1,5 M€. La revente au groupe LISI a permis d'encaisser 477 000 €.

Le solde a été couvert par l'État (5 %), la Région (15 %), le Département (40 %) et la CCST (40%).



Restructuration du site des Forges à Grandvillars

Datant du 17^{ème} siècle, ce site était occupé par une filiale de LISI Automotive et par Selectarc Wending, installées toutes deux dans des conditions inadaptées.

Leur départ était envisagé à court ou moyen terme, faisant peser le risque d'une friche industrielle de plus de 10 hectares.

Après son rachat, le site a fait l'objet d'une restructuration complète accompagnée d'une dépollution. Un bâtiment neuf a été construit pour l'entreprise SELECTARC. Les bâtiments occupés par LISI Automotive ont été entièrement restructurés, sans arrêt de l'activité et donc en plusieurs étapes. La desserte du site a été entièrement réorganisée ainsi que le stationnement.

Les anciens bâtiments à étages datant de la seconde moitié du 19^{ème} siècle ont été conservés et restaurés.

Le groupe LISI a ainsi installé à Grandvillars son siège social, son centre de formation des cadres ainsi que ses laboratoires de R&D. L'ensemble du parc immobilier est propriété de la SEM Sud Développement. En tout, l'opération a coûté environ 42 M€, l'essentiel étant couvert par les loyers. Outre la CCST (qui a participé à hauteur de 5,5 M€), ont également participé : l'Etat (environ 1,45 M€), le Département (1 M€) et la Région (1,8 M€).



Réhabilitation de la gare de Delle

Après la fermeture de la ligne Belfort-Delle en 1992, le bâtiment voyageurs de la gare de Delle était devenu progressivement une friche. La CCST a acheté le bâtiment et l'a entièrement réhabilité en créant un pôle « Affaires » avec bureaux et salles de réunions et un pôle « Public » destiné à l'accueil des voyageurs et comprenant de nombreux services : bar, restauration, épicerie de produits locaux, pôle d'information touristique... le tout géré par le chantier d'insertion CHACASOL.

Les travaux ont représenté un coût d'1 million d'€ dont 200 000 € d'aide de la Région. Le bâtiment est aujourd'hui propriété de la SEM Sud Développement.

Restructuration partielle du site LISI Automotive à Delle

La SEM Sud Développement a racheté la partie du site la plus obsolète et sous-occupée : elle en a déconstruit une partie, réhabilité 4 000 m² en bureaux, elle a construit un parc logistique de 2 000 m² articulé avec l'usine, réaménagé l'ensemble des espaces extérieurs, stationnements, espaces verts et dessertes et mis aux normes l'ensemble du site. La surface ainsi recyclée représente près de 20 000 m². Coût de l'opération : 14 millions d'euros, somme couverte par les loyers perçus.





Restructuration du site des Fonteneilles à Beaucourt

Très anciennement investi par le groupe Japy, ce site était entièrement occupé par des bâtiments vétustes. Racheté par la CCST en 2009, il a été déconstruit et dépollué, à l'exception d'un bâtiment à caractère patrimonial, mémoire de l'histoire industrielle de Beaucourt. La réhabilitation de ce bâtiment est en cours :

une partie accueillera des services publics (Police Municipale Intercommunale, antenne de l'École de musique intercommunale, médiathèque municipale...) et l'autre sera transformée en logements, dont une part de logements intermédiaires. La restructuration totale du bâtiment porte sur une surface d'environ 6 000 m². Une restructuration en plusieurs étapes, qui bénéficie de 967 106 € du Fonds « Friches » national. La CCST a démarré la réhabilitation d'une large part de l'aile Sud (gros œuvre sur l'ensemble de l'aile et aménagement total du rez-de-chaussée) pour un coût total de 1,3 M€ dont 220 000 € de DSIL (Etat) et 198 000 € de la Région (dans le cadre du Contrat de revitalisation des bourgs-centres).

Réutilisation du site de l'entreprise AXILAB à Delle

Le rachat de ce site et du bâtiment situé sur le Technoparc par la SEM Sud Développement a permis l'installation rapide d'une nouvelle entreprise qui envisageait une construction neuve. L'opération a généré, au vu des ratios habituels, une économie de foncier vierge de l'ordre de 3 000 m².

Réhabilitation du Centre commercial de l'Allaine à Delle

Suite à la fermeture de la moyenne surface qui a occupé les lieux jusqu'en 2013, le bâtiment de 1500 m² est resté plusieurs années inoccupé avant que la CCST décide de le réhabiliter. Après 18 mois de travaux, le Centre commercial de l'Allaine a ouvert ses portes fin 2019. Composé de 10 cellules, celui-ci regroupe 9 enseignes. Le projet s'est élevé à plus de 2,3 M€, dont 300 000 € de DSIL (Etat) et 150 000 € de la Région (Contrat de développement métropolitain).

Reconstruction du « Café du Canal » à Brebotte

Après avoir acquis en 2016 et démoli le bâtiment existant en 2017, la CCST a engagé, en 2018, les travaux de construction d'un nouveau bâtiment. Le pôle touristique rural « Auberge du Canal » a été inauguré en août 2019.

Sur un coût total de 900 000 €, le projet a été soutenu par l'État (DETR), par la Région (Contrat d'Aménagement et de Développement Durable) et par le Département, à hauteur respectivement de 100 000 €, 83 800 € et 52 700 €.

À VENIR

Restructuration du site Isola Composite France à Delle

La CCST prévoit la restructuration et la dépollution de l'ensemble de ce site d'un peu plus de 3 hectares, avec la démolition des bâtiments industriels qui ne sont plus utiles pour Isola, sur la partie au nord et au centre du site. Le siège, en bordure du faubourg de Belfort, sera transformé en logements. Le bâtiment du comité d'entreprise ainsi que la maison qui fait l'angle au sud seront conservés par l'entreprise qui poursuit son activité avec une implantation optimisée de la production et de la partie logistique. Le protocole d'accord entre la CCST et la société Isola, prélude à l'acquisition du site par l'intercommunalité, a été signé le 9 novembre dernier. Un dossier de demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets national portant sur la résorption des friches industrielles a été déposé. A suivre...



DE LA GESTION D'UNE SÉRIE DE CONTRAINTES...

Ce n'est pas un secret : réhabiliter de l'ancien est plus compliqué que créer du neuf. Il faut en effet composer avec des problématiques techniques fortes, une ingénierie juridique complexe et des contraintes financières importantes.

C'est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit de sites industriels centenaires, présentant une densité importante de bâti, construits par étapes au fur et à mesure des évolutions et dont l'organisation et les surfaces ne sont plus en adéquation avec les usages actuels. Et lorsqu'en plus, ces restructurations doivent être menées tout en maintenant la production et ses délais, cela devient mission impossible pour les entreprises qui préfèrent bien souvent construire une usine neuve pleinement et immédiatement fonctionnelle, sur un site vierge.

Mais c'est compter sans le pragmatisme et la volonté farouche de la Communauté de communes de revitaliser le Sud Territoire en commençant, logiquement, par s'appuyer sur l'existant.

Une dynamique rendue possible par la collectivité qui exploite pleinement sa compétence en matière de développement économique mais aussi grâce au dialogue et aux liens qui ont pu se nouer entre le territoire et les entreprises, dont l'actionnariat bénéficie d'un fort ancrage local.

LA SEM SUD DÉVELOPPEMENT

Partant du constat que l'immobilier représente pour les entreprises une difficulté importante et que peu d'entre elles sont en capacité de gérer les problématiques qui y sont liées, la collectivité se devait d'apporter des réponses concrètes et adaptées. Pour ce faire, elle a créé en mai 2012 la SEM Sud Développement. Il s'agit d'une Société d'Economie Mixte alimentée à la fois par des fonds publics et des fonds privés exclusivement dédiée au Sud Territoire. Elle mène ainsi des opérations complexes d'aménagement ayant pour but de soutenir et d'accueillir des activités économiques.

Outre la CCST, actionnaire majoritaire, les associés au sein de la SEM sont : la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département du Territoire de Belfort, la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté, le Bureau d'études JACQUET (BEJ), la SODEB et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Territoire de Belfort.

Considérant l'importance de la mission accomplie par la SEM, la CCST a voté en septembre dernier une augmentation de son capital de plus de 5 M€ ; celui-ci sera ainsi porté à 15 M€.

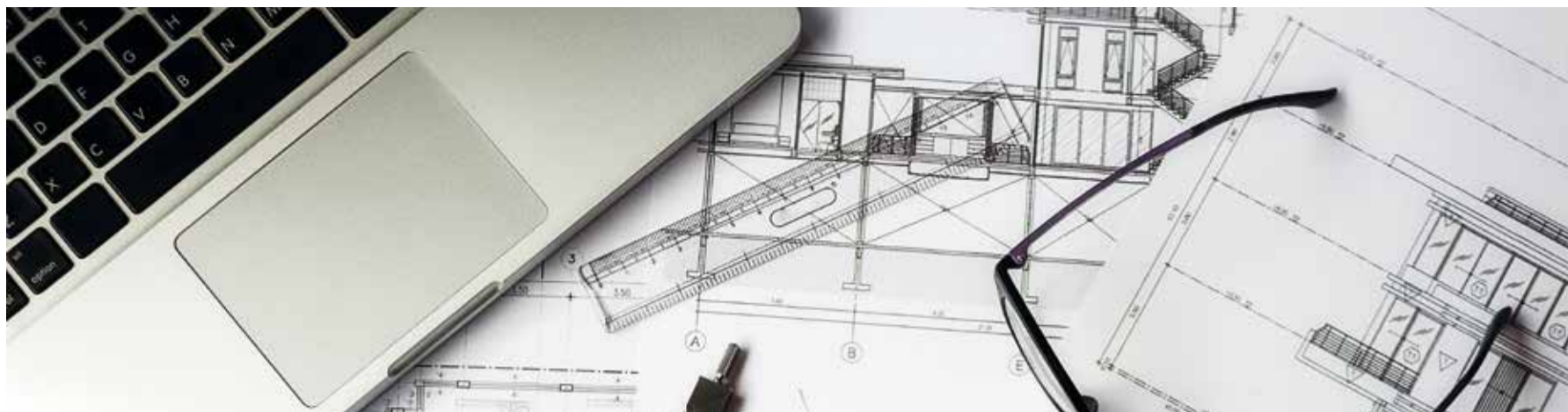
Actuellement, la SEM Sud Développement est propriétaire de 42 500 m² d'ateliers et de bureaux pour lesquels elle a investi 55 M€ depuis 2015 et qui accueillent 600 salariés.

... À L'EXPLOITATION DE POTENTIALITÉS

Longtemps envisagées uniquement sous l'angle des contraintes (dépollution, démolition...) de nature à faire exploser les coûts, les friches sont aujourd'hui de plus en plus vues comme des surfaces à reconquérir qui présentent un certain nombre d'avantages très concrets dans un contexte de pression foncière et de limitation de l'étalement urbain. Notamment, les espaces dégradés sont souvent situés en plein cœur du tissu urbain, offrant un moyen intéressant de réaménager, densifier l'espace, remodeler les espaces, reconnecter des quartiers, voire bâtir de nouvelles centralités...

Ce sont aussi souvent des zones d'ores et déjà équipées d'infrastructures lourdes et bétonnées, proches des voies de communication. Assurer la dépollution de ces zones, c'est protéger l'environnement mais aussi la santé des populations. Au niveau social, les espaces libérés permettent de construire des logements et différents équipements attendus par la population. Enfin, la réhabilitation des espaces à vocation économique permet le maintien de l'emploi et la création de nouveaux.

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme



A compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes devront être en capacité de recevoir les demandes d'urbanisme par voie électronique, dans le respect de l'article L112-8 du code des relations entre le public et l'administration qui permet aux usagers de saisir l'administration de manière dématérialisée.

Les communes de plus de 3 500 habitants (Beaucourt et Delle), avec leur centre instructeur, disposeront d'une téléprocédure spécifique leur permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée toute les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclaration de travaux et certificats d'urbanisme) conformément à l'article L 423-3 du code de l'urbanisme (issu de la Loi ELAN* dans son article 62).

Quant aux autres communes de moins de 3 500 habitants, elles seront dans l'obligation de recevoir, a minima, les demandes d'urbanisme par voie dématérialisée.

L'objectif premier de cette réforme est de moderniser le service public,

mais aussi de fluidifier et d'accélérer le traitement des demandes en permettant aux usagers de ne pas se déplacer pour déposer leurs documents.

A noter que l'utilisateur aura toujours la possibilité de déposer ses demandes au format papier s'il le souhaite.

Avant la fin de l'année, le personnel du Service instructeur de la CCST sera formé par l'éditeur du logiciel Opéris à l'utilisation d'un module supplémentaire. Des réunions d'informations associeront les 24 communes adhérentes au service. (Villars-le Sec, Thiancourt et Bretagne ne disposent pas de PLU ou de carte communale, les autorisations d'urbanisme de ces 3 communes sont instruites par les services de la DDT**)

Pour mémoire, la Communauté de communes est compétente en matière d'instruction des dossiers d'urbanisme depuis le 1^{er} juillet 2015.

*Loi ELAN : Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique

**DDT : Direction Départementale des Territoires

Nouveau site d'enseignement de la musique à Grandvillars



L'école de musique intercommunale du Sud Territoire a effectué sa 4^{ème} rentrée avec la mise en place d'un nouveau site d'enseignement à Grandvillars. Cette école de musique, qui se veut accessible au plus grand nombre, via notamment une nouvelle politique tarifaire plus progressive, se déploie sur le territoire afin d'offrir aux élèves la possibilité d'un enseignement rayonnant sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

C'est pourquoi, depuis le mois de septembre, des cours d'éveil, de formation musicale de cycle 1, première année et des cours de formation instrumentale en piano et clarinette sont dispensés les mercredis dans les locaux du centre culturel Pierre Bruat situé Place de l'Église.

En plus des sites de Delle et de Beaucourt, ce 3^{ème} site participe pleinement au développement de l'école au sein de laquelle l'équipe pédagogique met toute son énergie et son savoir-faire au service des élèves.

DATE A RETENIR

Premier évènement majeur de l'année : le traditionnel concert de Noël aura lieu mercredi 15 décembre prochain à 18h30 au Foyer Georges Brassens à Beaucourt.

Plus d'informations

Tél. 03 84 23 50 81 - 06 70 92 03 03

Mail. ecoledemusique@cc-sud-territoire.com

Ⓜ VENEZ-VOUS INSCRIRE! 🎵



🎵 L'ÉVEIL MUSICAL C'EST DÈS 5 ANS
REJOINS-NOUS VITE !



APPRENDS À TON RYTHME
DE MANIÈRE LUDIQUE 🎵



🎵 DÉCOUVRE PAS À PAS
LE MONDE SONORE

Des cours d'éveil musical ont lieu sur les 3 sites d'enseignement de l'École de musique intercommunale du Sud Territoire (Beaucourt, Delle et Grandvillars).

Ces cours permettent aux plus petits, à travers une approche ludique et active (jeux rythmiques, chansons de geste, danse...), de découvrir le monde sonore et de développer leurs aptitudes.

Contact

Tél. 03 84 23 50 81 - 06 70 92 03 03

Mail. ecoledemusique@cc-sud-territoire.com

La mise en valeur artistique des éco-points verre a commencé !

Souhaitant redynamiser le tri et le recyclage du verre sur son territoire, la Communauté de communes s'est lancée dans une démarche de valorisation des points d'apport volontaire de verre par la création artistique. Tout un programme...

Au fil des années, les tonnages de verre collectés par la CCST se sont essouffés. En 2003, chaque habitant du Sud Territoire permettait de recycler 41,84 kg d'emballages en verre (bouteilles, bocaux, ...) contre 36,30 kg en 2019, le reste du verre finissant généralement à la poubelle, alors que celui-ci peut se recycler à l'infini.

Afin de stimuler et relancer les performances du tri et de la collecte du verre, mais aussi revaloriser et améliorer l'intégration des conteneurs sur le territoire, la CCST s'est lancée, en partenariat avec CITEO, dans une démarche d'embellissement des points de collecte dont les premiers sont en cours de mise en peinture et bientôt visibles dans les 3 bourgs-centres de Beaucourt, Delle et Grandvillars.

Une réalisation assurée par deux artistes du Nord-Franche-Comté, Séverine BUGNA et Clémentine MARTINEZ, qui s'appuient sur l'histoire locale et les atouts de chaque commune comme le montre la photo ci-contre d'un forgeron, qui orne l'un des conteneurs de Grandvillars.

Une démarche qui devrait progressivement s'étendre à l'ensemble des communes. 122 conteneurs à verre sont en effet répartis sur les 27 communes composant le territoire de la CCST.

A suivre...



Factures d'ordures ménagères : nouvelle possibilité de paiement

De la même manière que pour les factures d'eau, les habitants du Sud Territoire peuvent désormais payer leur facture d'ordures ménagères directement chez un buraliste ou tout autre partenaire agréé.



Cette nouvelle possibilité, fruit du partenariat établi avec la Direction Générale des Finances publiques et le réseau des buralistes, entraînera une modification de forme des factures envoyées aux usagers.

Concrètement, les factures ne seront plus en couleur mais en noir et blanc. Surtout, elles comporteront dorénavant, en sus des éléments habituels, un QR Code (ou datamatrix) situé en bas à gauche de la première page. Ce QR Code permettra à toute personne désireuse de régler sa facture d'ordures ménagères de pouvoir le faire chez un buraliste ou tout autre partenaire agréé, en espèces dans la limite de 300 €, ou par carte bancaire.

La liste des buralistes et des partenaires agréés est consultable sur le site : www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite
Dans le Sud Territoire, la CIVETTE à Delle est d'ores et déjà partenaire.

Les autres possibilités de paiement restent en vigueur :

- envoi par courrier au Centre d'encaissement de Créteil via l'enveloppe retour à fenêtre transmise avec la facture, en joignant un RIB ou un chèque et en signant le TIP. Attention le TIP n'est pas un formulaire de prélèvement automatique : il permet de régler une seule facture.
- paiement par internet en se connectant sur : www.payfip.gouv.fr.
- règlement direct au guichet de la Trésorerie de Delle.



Le BusCourtois transporte les plus de 60 ans à Beaucourt

La commune de Beaucourt porte une attention particulière à ses aînés. C'est ainsi que depuis plusieurs années, la ville favorise la mobilité des personnes âgées grâce à un véhicule dénommé « le BusCourtois » : un mini bus de 9 places équipé d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Au volant du minibus, bénévoles et élu(e)s se relaient et assurent le transport chaque jeudi matin de 8h30 à 12h et ce toute l'année.

Partie intégrante de la politique du CCAS, ce service achemine actuellement 21 personnes de leur domicile aux divers commerces de la commune, au centre-ville et au marché hebdomadaire pour leurs courses et toutes autres démarches.

Un accès facilité aux différents services locaux (banque, pharmacie, poste,...).

Entièrement gratuit, ce moyen de locomotion est mis à la disposition des Beaucourtois et Beaucourtoises de plus de 60 ans, il permet de favoriser les déplacements et de lutter contre l'isolement.

Une belle initiative locale en faveur de la mobilité et de l'autonomie des seniors.

**Inscriptions et renseignements au
Centre Communal d'Action Sociale de Beaucourt**

Tél. 03 84 58 75 72

Mail. ccas@ville-beaucourt.fr



Arboretum à Courtelevant : réhabilitation du site des Ragies

Le projet a germé au sein de l'équipe municipale lors des premiers travaux d'assainissement en juillet 2021, qui ont soulevé le problème du transport du remblai terreux. Pour limiter les coûts, les élus ont proposé de déposer ce remblai sur le site des Ragies, à proximité du centre du village.



Il ne restait plus qu'à trouver comment valoriser cet espace qui bénéficie de nombreux atouts : présence de la fontaine Saint Etienne, vue imprenable sur les Vosges, existence de sentiers pédestres et patrimoine forestier naturel. L'enjeu étant d'y accueillir du public tout en préservant la biodiversité.

Ainsi est né le projet d'arboretum, qui se veut un lieu de promenades, de découverte et d'étude de la biodiversité dans un but pédagogique et culturel. Les établissements scolaires seront associés et bénéficieront d'un lieu d'étude de la botanique, une façon supplémentaire de les sensibiliser à l'écologie et aux écosystèmes.

L'implantation de l'arboretum, associé à un verger et un rucher, est prévue pour l'automne 2022. Il regroupera, sur environ 1,5 hectare, une collection botanique d'une centaine d'arbres et arbustes variés d'intérêt communautaire et des essences d'avenir susceptibles de s'adapter au changement climatique. L'adaptation de ces nouvelles essences arbustives sera observée et analysée sur plusieurs années, notamment par les agents de l'ONF*, afin d'obtenir des informations bénéficiant à l'étude des forêts qui composent le département.

Un beau projet qui complétera également l'offre touristique de cette commune, déjà riche en histoire avec son Moulin à eau, inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

En VTT ou lors d'une randonnée en famille, l'arboretum sera l'occasion d'une pause au cœur de la forêt.

*Office National des Forêts

BOTTEGA Caruso



Vous y trouverez, oranges, agrumes, huile d'olive et fromages italiens sélectionnés directement chez les producteurs locaux, sans aucun intermédiaire et livrés tous les mercredis.

Horaires

Le local sera ouvert tous les jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 16h à 18h

Contact

Tél. 06 66 15 42 71
Facebook. BOTTEGA CARUSO
Mail. angelo.caruso@free.fr

Angelo CARUSO, habitant de Delle depuis de nombreuses années a souhaité ouvrir sa Boutique (Bottega en italien, comme il aime à le dire) afin de faire découvrir les produits de sa région d'origine, la Sicile.

La culture des oranges est une tradition dans la vallée de la Ribeira et vers 1930, un standard de qualité a été atteint avec des oranges moins acides et sans pépins.

Il y a quelques mois, Angelo s'est lancé dans la vente d'oranges importées et vendues par caisse ou au kg et le succès a très vite été au rendez-vous.

Une authenticité plébiscitée par des clients, de plus en plus nombreux et en recherche d'une nourriture saine et typique.

Afin de satisfaire la clientèle et d'amener un peu de soleil sicilien aux habitants du Sud Territoire, Angelo ouvrira, début 2022, son local épicerie et dégustation de produits importés de Sicile, dans un espace qu'il termine d'aménager au 10A rue Charles de Gaulle à DELLE.

“

Une authenticité plébiscitée par des clients de plus en plus nombreux

”



Ho&Co Restaurant



Horaires

Ouvert du mardi au samedi de 11h30 à 14h00 et de 18h00 à 22h30 - Fermé le lundi et dimanche midi

Contact

Adresse. 16 Grande rue 90100 JONCHEREY
Tél. 07 58 88 77 70

“

Une cuisine libanaise qui s'illustre par une grande variété de produits

”

Depuis quelques semaines, le restaurant « Le Tournesol » à Joncherey a changé de propriétaire. Leila HAMO et son époux sont désormais à la tête de cet établissement qui propose une cuisine 100 % libanaise. Depuis le 1^{er} septembre, les clients peuvent découvrir la véritable cuisine libanaise, une cuisine qui se distingue par une grande variété de produits. Leila vous propose de déguster des recettes simples et savoureuses, telles que le houmous, les keftas et les shawermas, morceaux de viande de poulet marinés et enfilés sur une broche, servis avec un pain pita et une sauce à l'ail ou des falafels, boulettes végétariennes emblématiques du Moyen-Orient.

Venez découvrir cette cuisine riche et conviviale du Liban qui sent bon le citron, les épices et la fleur d'oranger !

Salon de coiffure Home 'Cut

Sandrine DELLASANTA a exercé pendant une trentaine d'années en salon avant d'ouvrir son propre espace, attachant à son domicile. Un espace cosy et décoré avec soin, où Sandrine prend plaisir à recevoir ses clients, hommes, femmes et enfants uniquement sur rendez-vous.

Des rendez-vous personnalisés dans une ambiance détendue, comme à la maison !

Laissez-vous guider par les conseils bienveillants de cette professionnelle de la coiffure qui saura sublimer votre chevelure.

Horaires

Uniquement sur rendez-vous du lundi au samedi

Contact

Adresse. 11^{ème} rue d'Alsace 90100 Joncherey
Tél. 07 86 62 83 36
Facebook. Home'cut



Au P'tit coin d'Alsace

Installés à Beaucourt dans les locaux de l'ancien restaurant « le Saïgon », place Salengro, Alain et son épouse Carine vous proposent chaque fin de semaine de découvrir l'Alsace et ses spécialités : tartes flambées, choucroute ou burger au munster.

Des spécialités gourmandes alsaciennes à déguster sur le pouce, en solo ou à partager, désormais à Beaucourt !

Horaires

Vendredi et samedi de 18h à 22h
Dimanche de 18h à 21h30

Contact

Adresse. 2 place Roger Salengro 90500 BEAUCOURT
Tél. 07 72 77 46 81



Solid'R Auto, garage associatif et solidaire

Installé à la ZAC des Chauffours à Delle, ce garage pas comme les autres offre la possibilité aux particuliers, à faibles revenus, de faire réparer leurs véhicules à moindre coût. Mais l'objectif de ce garage associatif ne s'arrête pas là, car il permet également à des particuliers de venir faire eux-mêmes leurs réparations ou l'entretien de leur véhicule (moyennant une adhésion à l'association). L'outillage étant mis à disposition est facturé horairement.

Horaires

Les lundis, mardis et vendredis de 10h à 12h et de 14h à 17h, le jeudi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h

Contact

Adresse. ZAC des Chauffours 90100 DELLE
Tél. 07 79 59 21 81 - 03 63 14 89 58



LE RÉSEAU PARRAINAGE DU MEDEF

Son rôle

- Faciliter l'accès ou le maintien dans l'emploi de demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle en les faisant accompagner par des personnes bénévoles.
- Il s'adresse à des demandeurs d'emploi, en recherche d'emploi intensive qui nécessitent un soutien, un appui, un réseau pour renouer avec le monde professionnel.
- Cette démarche nécessite de mobiliser le tissu économique et social et de prévenir les discriminations à l'emploi. Il favorise l'égalité des chances sur le marché du travail.

7 réseaux

Besançon - Pontarlier - Ornans - Saint-Vit - Champagnole - Belfort - Delle

LES PARRAINS

Les parrains sont des hommes ou des femmes qui présentent des aptitudes de médiateur et manifestent la volonté de s'engager dans cette démarche bénévole et de répondre à l'absence de système de relations et de contacts avec le monde de l'entreprise.

Aujourd'hui, nous comptons **25 PARRAINS ET MARRAINES AFFECTÉS AUX 7 RÉSEAUX**.

Ils participent régulièrement à raison de 2 heures chaque semaine à des réunions collectives.

“ Le réseau Parrainage en chiffres ”

* PRÈS DE 150 PERSONNES sont accueillies et suivies chaque année

* 50 % d'entre elles ont trouvé une solution à leurs problématiques d'emploi dont 30% d'entre-elles en emploi durable (CDI, CDD ou MI > 6 mois, contrats aidés, contrat alternance, Création d'Entreprise)



Territoires Franc-Comtois

APPEL À CANDIDATURE

Secteur Belfort et Delle

TRANSMETTEZ VOTRE SAVOIR-FAIRE Devenez PARRAIN !

- > Vous avez envie de transmettre votre expérience et votre savoir-faire professionnel ? Tous les secteurs d'activité et tous les métiers nous sont nécessaires.
- > Vous avez une expérience professionnelle significative et/ou avez encadré une équipe ?
- > Vous êtes motivé pour aider les chercheurs d'emploi et les piloter tout au long de leur recherche ?
- > Vous voulez contribuer à de meilleures relations sociales et intergénérationnelles ?
- > Vous souhaitez rejoindre une équipe solidaire, conviviale, volontariste ?

Contactez-nous !

Service Emploi MEDEF Territoires Franc-Comtois
Contact : Romain DODELIN
Ligne Directe : 03 81 40 37 29
r.dodelin@medef-franche-comte.com
Parc Slava - 7 rue Jouchoux - 25003 Besançon

LA RESSOURCERIE

Récupérer - Recycler - Rénover

[HTTPS://WWW.INSER-VET.COM](https://www.inser-vet.com)
[HTTPS://WWW.CHAMOIS-ENVIRONNEMENT.FR](https://www.chamois-environnement.fr)

03 84 22 63 36



90

- 2 ASSOCIATIONS OEUVRANT POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'INSERTION
- SERVICES AUX ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS
- 3 MAGASINS : BELFORT, GRANDVILLARS ET VALDOIE
- 1 LIBRAIRIE D'OCCASION À BELFORT
- ESPACE VERT, NETTOYAGE URBAIN, DÉNEIGEMENT
- DESTRUCTION DE DOCUMENTS CONFIDENTIELS
- COLLECTE, TRI ET REVALORISATION
- ATELIER DE COUTURE ET BRODERIE

Depuis 2017, la Ressourcerie de Grandvillars récupère textiles, meubles, bibelots, vaisselles, jouets et livres et leur donne une seconde vie. La Ressourcerie de Grandvillars propose également un service collecte et débarras de maison. Ne manquez pas non plus les braderies !

Ressourcerie Sud Territoire - 1 Route de Fêche-l'Église- 90600 GRANDVILLARS - 06 52 41 86 11
Dépôt de dons du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



Agenda

Informations susceptibles de modifications.
Se renseigner auprès des organisateurs.



Le 03.12

BEAUCOURT
Course des lumières
À partir de 17h00
Coordination beaucourtoise
03 84 58 75 60
contact@ville-beaucourt.fr

Le 03.12

DELLE
Conférence filmée « L'Écosse »
À 20h30
Cinéma des 5 fontaines
03 84 36 88 96
delle.animation@wanadoo.fr

Les 03.12 et 04.12

DELLE
Vente de livres d'occasion (recettes intégralement reversées au profit du Téléthon)
Médiathèque
03 84 36 32 43

Le 04.12

BEAUCOURT
Inauguration des lumières de Noël et Marché de Noël
À partir de 18h30
Parvis de l'Hôtel de ville
Beaucourt en fête
06 62 82 34 25
fplain90@aol.com

Les 04.12 et 05.12

BREBOTTE
3^{ème} marché de la Saint-Nicolas
De 14h à 19h
Musée de l'artisanat de Brebotte
Des artisans vous proposent de jolis cadeaux de Noël, possibilité de déguster gâteaux et boissons chaudes sur le site
03 84 23 42 37
vivreensemble@museebrebotte.fr

Le 08.12

BEAUCOURT
Après-midi jeux en famille
À partir de 14h00
Foyer Georges Brassens
03 84 56 94 18
maisondefenfant@ville-beaucourt.fr

Le 11.12

DELLE
Spectacle « Le petit bonhomme de pain d'épices » Tout public dès 4 ans
À 15h00 et 18h00
Médiathèque
03 84 36 32 43

Le 11.12

BEAUCOURT
Atelier bricolage de Noël à partir de 8 ans
De 14h à 16h30 - Réservation obligatoire
Médiathèque
03 84 56 56 42
mediatheque@ville-beaucourt.fr

Le 15.12

BEAUCOURT
Concert de Noël de l'École de musique intercommunale du Sud Territoire
À 18h30
Foyer Georges Brassens
06 70 92 03 03 - www.cc-sud-territoire.fr



Le 15.12

DELLE
Projection du film « Par ci, par là »
À 15h00
Médiathèque
03 84 36 32 43

Le 19.12

DELLE
Spectacle de Noël « AMADORA, la gardienne des contes »
À 15h00
Halle des 5 fontaines
03 84 36 88 96
delle.animation@wanadoo.fr

Le 14.01.22

DELLE
Conférence filmée « Le Laos »
À 20h30
Cinéma des 5 fontaines
03 84 36 88 96
delle.animation@wanadoo.fr

Le 22.01.22

DELLE
La nuit de la lecture
Médiathèque
03 84 36 32 43

Le 28.01.22

DELLE
Jazz Bertrand Ravalard Quartet
À 21h00
Caveau des remparts
03 84 36 88 96
delle.animation@wanadoo.fr

Le 28.01.22

GRANDVILLARS
« Maxime GASTEUIL arrive en ville »
À 20h30
Salle de Spectacle
06 76 18 17 57
www.grandvhilare.fr

Le 03.02.22

BEAUCOURT
Concert d'André Manoukian + Nwanda Beli & Pascal Keller en 1^{ère} partie
À partir de 19h45
Foyer Georges Brassens
03 84 56 96 94
contact@lamaisonbeaucourt.fr

Le 04.02.22

DELLE
Conférence filmée « Paris »
À 20h30
Cinéma des 5 fontaines
03 84 36 88 96
delle.animation@wanadoo.fr

Le 05.02.22

DELLE
Concert GRANDVI'SONG
À 20h30
Halle des 5 fontaines
03 84 36 88 96
delle.animation@wanadoo.fr

Le 20.02.22

DELLE
Concert « chansons rétros » Virginie Schaeffer et Thierry Kauffmann
À 14h30
Caveau des remparts
03 84 36 88 96
delle.animation@wanadoo.fr

Le 25.02.22

DELLE
Concert Jazz S.V.E.B. Quartet
À 21h00
Caveau des remparts
03 84 36 88 96
delle.animation@wanadoo.fr



JEU-CONCOURS

Les affaires de Tess CÉSSÉ ÉPISODE #1 : L'ARRIVÉE

Tess CÉSSÉ, 27 ans originaire du Sud Territoire, a obtenu depuis 8 mois sa Licence Sécurité des biens et des personnes parcours Directeur d'enquêtes privées à l'université de PARIS 2. Tess revient vivre chez son père à Grandvillars car ses revenus ne lui permettent pas de rester à Paris. Mais, elle est surtout de retour afin de découvrir ce qui est arrivé à Oriane, son amie d'enfance disparue sans laisser de traces depuis 2 semaines aux alentours de Saint-Dizier-l'Évêque.

Retrouvez toute l'histoire de Tess CÉSSÉ ainsi que le jeu-concours sur www.cc-sud-territoire.fr/tess-cesse.htm

A GAGNER

15 repas à emporter
à l'Hostellerie des Remparts,
au Tie Break et au Datira Café

Tirage au sort le
7 janvier 2022

Jeu-Concours GRATUIT

ÉNIGME 1

Tess, qui s'est assoupie quelques instants dans le train à destination de Grandvillars, vient de trouver un message codé qui était posé sur sa tablette.

WPJUVSF IVJU
QMBDF BTTJTF WJOHU TFQU

Indice : Il faut parfois prendre un peu de recul et faire un pas en arrière

ÉNIGME 3

Grâce un logiciel de déverouillage, Tess a réussi à trouver la combinaison. Une seconde sécurité est activée, celle des empreintes. Analysez chaque empreinte en la comparant à l'originale pour débloquer le smartphone.



ÉNIGME 2

Tess prend place au siège qui est vide. Elle cherche si quelque chose s'y trouve et découvre scotché sous le siège, un smartphone. L'appareil est verouillé par un code à 3 chiffres. Trouvez la bonne combinaison.

5 9 1

Un des numéros est correct et bien placé

5 2 3

Un des numéros est correct mais mal placé

1 0 5

Deux numéros sont corrects mais mal placés

4 6 9

Aucun des numéros n'est correct

4 9 0

Un des numéros est correct mais mal placé

Indice : Éliminez les numéros incorrects en premier

ÉNIGME 4

Tess a utilisé la technique de la pâte à modeler et de la colle transparente pour obtenir l'empreinte sur l'écran et le déverouiller.

Sur le smartphone qui est désactivé, Tess découvre seulement un SMS. Décodez le.

12.5 4.9.1.2.12.5 19 5.19.20 15.3.3.21.16.5 4.5 12.1
6.9.12.12.5 17.21.9 5.20.1.9.20 19.21.18 19.5.19 16.1.19

Indice : Les chiffres peuvent prendre l'apparence de lettres

BULLETIN DE PARTICIPATION

Découpez, photographiez, scannez ou recopiez sur papier libre le coupon de droite et envoyez-le rempli à :

Communauté de communes du Sud Territoire
8 place Raymond Forni - 90100 DELLE
Mail : jeu-concours@cc-sud-territoire.com

A retourner rempli à la CCST
avant le jeudi 23 décembre 2021 midi
(cachet de la Poste faisant foi ou horaire d'envoi du mail - Dépôt possible dans la boîte aux lettres)

VOS COORDONNÉES

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Téléphone :
Commune :
Mail :

VOS RÉPONSES

Enigme 1 :
Enigme 2 :
Enigme 3 : 1 2 3 4
Enigme 4 :

A NOTER

Jeu-concours gratuit ouvert à toute personne physique de plus de 18 ans, résidente dans l'une des 27 communes du Sud Territoire. 1 seule participation par foyer. Tout défaut de renseignement ou erreur dans une ou plusieurs des réponses aux questions entraînera automatiquement l'élimination du participant. Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés, les informations collectées pour participer au jeu-concours sont destinées exclusivement à l'organisateur. Les gagnants autorisent expressément l'organisateur à publier leur identité. Tout participant au jeu-concours dispose par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant sur simple demande. Règlement complet sur www.cc-sud-territoire.fr/tess-cesse.htm